



Projet résidence pour aînés à Lorraine

Depuis 2014 la ville de Lorraine a obtenu la certification Municipalité amie des aînés soit l'acronyme (MADA). À cet égard, il est vrai que plusieurs gestes ont été posés en faveur des aînés et que les diverses administrations municipales subséquentes ont été à l'écoute de nos préoccupations. Toutefois, bien que personne ne semble être contre la réalisation d'un projet de résidence pour aînés à Lorraine, on y est favorable du bout des lèvres et chaque

projet proposé (incluant le dernier en lice) trouve son délateur.

Il nous tarde de voir ce projet de résidence qui est dans les cartons de la ville depuis plusieurs années arriver enfin à une conclusion définitive. Une décision que nous souhaitons positive doit rapidement se prendre. Où en est l'urgence ?

Cette urgence s'exprime par le désir de plusieurs d'entre nous qui sommes rendus à une période avancée de la vie, de relâcher le collier envers la maintenance d'une propriété devenue trop lourde d'entretien, et pour ceux et celles d'entre nous ayant perdu conjoint ou conjointe d'éviter la solitude. Il s'agit également de pouvoir se rencontrer, dialoguer et fraterniser dans un environnement qui nous est familier afin de pouvoir profiter des dernières bonnes années qui nous sont octroyées.

Nous ne voulons pas devoir chercher ailleurs ce que nous avons contribué à bâtir ici, c'est-à-dire la qualité de vie que l'on trouve à Lorraine. Cette qualité de vie s'exprime selon nous qui habitons cette ville depuis plus d'une génération en fonction du caractère unique de Lorraine.

Ce caractère particulier, champêtre selon certains, se définit certes par l'absence de feux de circulation, de fils électriques, par le nombre considérable de parcs et d'arbres que l'on y retrouve, mais il s'exprime d'abord par les gens qui sont fiers de résider à Lorraine. La résidence dans tout ça ?

Ceux d'entre nous qui désirent habiter dans une résidence le feront en étant conscients du coût à devoir assumer pour vivre dans une résidence d'un calibre tel que celui du projet soumis par le Groupe Maurice.

L'emplacement projeté répond adéquatement à nos besoins. Le centre commercial accueille au-delà des commerces de premières nécessités qu'on y trouve, le Centre Visuel et la Clinique Médicale Lorraine où pratiquent la plupart

des divers professionnels de la santé dont les aînés que nous sommes sont des patients fréquents et assidus.

Soulignons de plus que le centre culturel Laurent Belley est situé tout près. Un grand nombre des aînés participent activement aux diverses activités proposées par le centre et le club Lorr«Aînés» y possède d'ailleurs un local fourni par la ville.

De plus, strictement du point de vue financier l'ajout d'une résidence apportera un achalandage accru au centre commercial. Ceci sera bénéfique aussi bien aux commerces qu'à la ville de Lorraine en lui procurant des revenus de taxation additionnels. À noter que les revenus actuels de la ville proviennent essentiellement de la taxation des résidences à hauteur de 97,95 %

Ce projet ne modifie en rien l'ensemble de l'aspect visuel de la Ville si ce n'est que celui du centre commercial existant déjà.

En conclusion, nous aimerions que l'on considère notre apport (passé et présent) au développement de la ville comme étant valable et enrichissant. Comme tous les autres citoyens, nous sommes fiers d'appartenir à cette ville au sein de laquelle nous désirons demeurer encore longtemps sans devoir en être chassés malgré nous. Pouvons-nous compter sur votre appui ?

Amicalement,
Vos aînés.

30 novembre 2016